

Circonscription de Neufchâtel en Bray RPI de l'Epte

Communes de Saumont la Poterie, Ménerval, Haussez, Doudeauville, Gancourt Saint Etienne et Dampierre en Bray

Le mardi 2 avril 2024 à 18H00, le conseil d'école dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Haussez, sous la présidence de Madame Langlois, directrice de l'école de Haussez et de Madame Chantrelle, directrice de l'école de Dampierre en Bray

Membres présents:

Mme Langlois, Mme Chantrelle (directrices), Mme Asselin, Mme Gambier, Mme Gaudrain, Mme Grego, Mme Leveillier (enseignantes),
Mme Troussé (maire de Saumont la Poterie), Mme Petit (maire de Dampierre en Bray), Mme Martine (adjointe mairie de Haussez), M. Beuvin (maire de Doudeauville et président du SIVOS), M. Beaufils (maire de Ménerval), M. Rouze (maire de Gancourt Saint Etienne), M. Cordier (adjoint SIVOS et mairie de Ménerval),
Mme Boulet Zamaron, Mme Debergue Boucher, M. Bellocq, Mme Delboulle, Mme Lucas, Mme Lietaert, Mme Pinbouden (parents d'élève)
Mme Brument (personnel du SIVOS, agent de restauration)
Mme Legrand (vice-présidente de la Caisse des écoles)

Membres absents :

Mme Margerie (Inspectrice de l'éducation nationale) excusée,
M. Coaillet (maire de Haussez) excusé

1) lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école

Après lecture, le procès-verbal du précédent conseil d'école est signé.

2) prévision des effectifs pour la rentrée prochaine

Pour la rentrée 2024, les effectifs s'établissent comme suit :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	19	17	15	18	15	20	18

maternelle : 55 élèves et élémentaire 86 élèves soit 141 élèves dans le regroupement.

Les effectifs ne sont pas figés : des inscriptions peuvent encore avoir lieu d'ici le mois de septembre.

Mme Langlois précise qu'elle attend encore d'éventuelles inscriptions de petites sections de maternelle et demande au SIVOS, au vu des effectifs, une ATSEM supplémentaire.

A ce jour, la classe de PS/GS est bloquée à 24 élèves, et l'autre de PS/MS est déjà à 31 élèves.

3) état de la demande de dispositif « aide aux devoirs »

L'analyse de l'enquête auprès des parents a été réalisée par les membres du SIVOS : 56 réponses dont 22 réponses favorables à la mise en place du dispositif (moyenne de 5-6 élèves par soir sur les 4 soirs de la semaine).

Cette aide aux devoirs reviendrait probablement à 5€ de l'heure pour les parents afin de rémunérer la personne qui s'occuperait des enfants. La décision de la mise en place ou non du dispositif sera votée lors de la prochaine réunion de SIVOS.

4) état de la demande de plateau sportif à Dampierre

Le plateau sportif verra le jour. Nous remercions le conseil municipal de Dampierre en Bray et Mme la Maire de la commune de Dampierre de porter le projet.

5) plan « Phare » : bilan de l'année en cours

Dès qu'un parent parle ou écrit le mot « Harcèlement », le dispositif phare est mis en place.

L'objectif est de recueillir dans un premier temps, la parole de chaque élève afin de comprendre pour agir au mieux. Les parents du présumé « harcelé » et du présumé « harceleur » sont convoqués chacun leur tour en présence de l'enseignant, du directeur, d'un référent académique et

éventuellement du SIVOS si le harcèlement a lieu sur le temps du midi ou à la garderie. Les enseignants de l'enfant, le personnel de l'école, les parents et les enfants ont une grille à remplir durant 1 mois. Cette grille est appelée « grille de signaux faibles ». Elle sert à déterminer si les faits de harcèlement continuent ou s'arrêtent. Un bilan est réalisé un mois après les faits et même s'ils ne sont pas avérés, une surveillance active reste d'actualité. Le bilan sert également à rassurer les élèves et leurs parents et à déterminer s'il y a poursuite ou pas. Le processus a été déclenché cette année à l'école de Dampierre.

6) école maternelle « Faisons-la ensemble »

La convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique entre l'Etat et le SIVOS a été signée et le matériel a été commandé fin 2023.

L'école a réceptionné tout le matériel informatique et le matériel en lien avec le langage, début 2024. L'installation des logiciels a été réalisée par l'équipe éducative.

Le mobilier neuf (des chevalets, petites tables et bancs (à vitrifier), étagères) est installé dans les classes.

Mme Langlois envisage de retravailler le projet pour poursuivre et compléter le dossier. Le SIVOS accepte ce mode de fonctionnement.

7) PPMS

Mme Margollé, conseillère pédagogique de la circonscription, chargée de la sécurité, a visité l'école de Haussez le 21 mars 2024 afin de compléter une grille sur la sécurité dans les locaux. Elle a fait part de ses remarques à M Beuvin et M Coaillet, le jour de sa visite.

Il est à noter que *tous les portillons doivent être fermés à clef*. (Achat de trois antivols pour les portillons)

Un *registre sécurité* doit être présent et mis à jour tous les ans dans chaque école. (Le fournir pour l'école de Haussez)

Le dossier des *aires de jeu* (installés en 2000) doit être présent dans l'école. (Entretien annuel)

Quelques conseils, travaux : Le tableau électrique dans la classe de Mme Langlois doit être fermé.

Eviter l'utilisation de rallonges électriques. Huisseries : les portes et fenêtres sont à changer.

Aucune personne ne doit circuler dans la cour pendant les heures de classe.

Un état des lieux doit être fait à Haussez le 16 avril par le SIVOS pour établir l'ampleur des travaux.

Pour Dampierre, la gendarmerie ainsi que la conseillère pédagogique de la circonscription de Neufchâtel en Bray ont été contactés pour faire un état des lieux de l'école pour la réalisation du PPMS attentat/intrusion.

L'inspection demande une preuve du passage du service de la sécurité à la cantine et surtout la preuve que la hotte ait été bien contrôlée. Ces fiches seront à ajouter dans le registre sécurité de chaque école.

Un panneau de regroupement est à installer à l'école de Dampierre en Bray.

Un PPMS vent violent a été réalisé à l'école maternelle. Les enfants restent calmes. Deux volets de la classe de Mme Langlois sont à réparer et des fenêtres à changer dans la classe de Mme Asselin.

Un exercice incendie sur le temps de la cantine a été réalisé. A noter, établir avec le personnel les responsables du début et de fin de rang.

8) budget fournitures scolaires et transport année 2024-2025

Le budget « fournitures » s'élevait à 50 € par élève et le budget « voyage scolaire » à 900€ par classe pour l'année 2023-2024. Ces budgets seront de nouveau proposés au vote lors de la prochaine réunion de SIVOS pour l'année 2024-2025.

9) travaux et demande de gros matériel

Pour l'école de Haussez :

- Peinture aimantée sur tableau en H1
- Fenêtres en H1, dortoir, annexe H2 et bureau
- Etagères en H1
- Peinture des murs en H2
- Vitrification ou vernis des nouveaux meubles (tables, chaises)
- Recoller barre dans le coin regroupement H1
- Réparer la poignée de porte du dortoir
- Installation des bacs à plantes dans la cour de récré
- Vérification machine à laver (bruit, roulements ??)
- Achat d'un sèche-linge

Voici les travaux à réaliser dans l'école de Dampierre :

- Plaques des plafonds dans bureau de la direction
- néons à changer dans toutes les classes
- lino décollé dans le hall central
- recharger les boîtes de poison car des souris se promènent partout dans l'école.
- vérifier les chasses d'eau
- vérifier la puissance des jets d'eau des robinets qui éclaboussent beaucoup trop et les fuites

Observations concernant le chauffage des classes :

Classes 1 et 4 toujours 2 voire 3° de différence avec les autres classes.

Meubles pour la classe orange

voir devis sur Manutan

- Stores velux dans classes 1-2-3
- rideaux pour la classe 2 (orange)

10) sorties scolaires et manifestations

En élémentaire :

Projet vélo pour toute l'école, durant 3 semaines du 2 au 19 avril. La mairie de Dampierre nous a mis à disposition le local de l'ancienne mairie pour abriter les vélos durant les 3 semaines et un arrêté préfectoral indique que le parking est privatisé pour l'école les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h00 à 16h30, jusqu'aux vacances. Tous les élèves participent à l'initiation et au passage du permis « savoir rouler à vélo »

La sortie vélo prévue initialement, ne se réalisera pas dans les mêmes conditions que nous projections il y a quelques temps. Le projet s'est en effet transformé et nous vous donnerons des précisions dès que nous aurons toutes les informations. L'ensemble des enfants de l'école participera à l'initiation durant les trois semaines.

Le passage des épreuves pour obtenir l'agrément pour accompagner des enfants à toute sortie vélo se réalisera à l'école le jeudi 4 avril à 18h00. Nous remercions les parents qui se sont proposés.

Cross Ela : "Mets tes baskets et bats la maladie" sensibilise les jeunes à la maladie, à la solidarité, au respect et au handicap. Ce cross a lieu le jeudi 4 avril 2024.

L'école de Brémontier Merval a gentiment proposé à Mme Gaudrain (CM1/CM2) le partage d'un car à titre gracieux pour une sortie accrobranche à Préau. Mme Gaudrain a demandé aux parents de financer l'entrée. Tous les parents ont accepté. Cette sortie aura lieu le 20 juin 2024.

Dans le cadre du dispositif « école et cinéma » le dernier film de l'année aura lieu le 24 mai 2024.

Le transport est partagé avec l'école de Brémontier Merval.

Une sortie est prévue pour les élèves de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1, mais pas encore finalisée.

En maternelle :

- Une chasse au trésor a eu lieu le 29 mars dans le village. Merci aux parents présents.
- Une sortie pour le « festirobot » est prévue pour les GS jeudi 23 mai à Dieppe pendant que les MS et PS sortiront en forêt avec Mme Asselin.
- une sortie Artmazia pour toute l'école le vendredi 7 juin 2024.

- Piscine : GS : 6 séances en P5 le lundi Après-midi

MS : 6 séances en P5 le jeudi Après-midi

Partage du petit bassin de Gournay en Bray avec les 10 GS de Montrotty.

Les parents ayant l'agrément seront sollicités, ainsi que des parents pour l'habillage/déshabillage dans les vestiaires.

11) projet classe de découverte 2025

Un projet classe de découverte est en train de voir le jour pour la fin d'année scolaire 2025. Les élèves se rendront en deux groupes près du Mont Saint Michel pendant 5 jours. Nous présentons donc le projet au conseil d'école pour obtenir leur approbation.

12) photographie scolaire :

Le photographe passera dans les écoles **le 18 avril**, le matin à Haussez et l'après-midi à Dampierre en Bray. Les enfants pourront comme d'habitude être photographiés avec leur frère ou leur sœur mais il faut que la fratrie soit dans la même école. Un enfant de Haussez ne pourra pas être photographié avec son frère ou sa sœur de l'école de Dampierre et vice versa .

13) actions caisse des écoles

- une vente de sapin a été réalisée à Noël
- des livres ont été offerts aux enfants ainsi qu'un goûter et des chocolats
- des calendriers avec la photo de l'enfant
- des grilles de Pâques
- Action prévue : fête des mères et des pères avec réalisation de paniers

La caisse des écoles annonce qu'elle participerait aux sorties scolaires des élèves mais ne connaît pas les modalités : soit paiement sur facture, soit une somme attribuée par élève. A déterminer avec le bureau de la Caisse des Ecoles et redire aux enseignantes.

14) questions diverses

Serait-il possible d'avoir un placement libre dans le car ?

Sylvia est la personne responsable dans le car et se doit de maintenir le calme pour que le chauffeur puisse rouler sans être perturbé. Tout cela est une question de sécurité. Ce ne sont pas les enfants qui décident de leur place.

La cantine : les parents d'élèves élus sont allés visiter la cantine et sont restés le temps des deux services. Les enfants mangent bien et en quantité suffisante, ils ont le droit de se resservir. Ils peuvent parler mais pas hurler.

La réglementation du SIVOS prévoit, dorénavant, une journée de carence lorsque l'enfant est malade. C'est à dire que le repas de la première journée d'absence sera compté. Pour les absences prévues 48h00 avant le rendez-vous, il n'y a pas de journée de carence si cette absence est signalée au SIVOS.

Mme Langlois souligne que le ménage de la salle des fêtes de Haussez n'est pas toujours correctement fait après les locations du week-end. Elle demande que la salle ainsi que les toilettes soient régulièrement nettoyées, les élèves utilisant la salle tous les jours.

Le troisième conseil d'école est prévu le mardi 18 juin 2024.

Fin du conseil à 20H45.

Mme Florence Langlois et Mme Sylvie Chantrelle
coprésidentes du conseil d'école